Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes – 3 jours



Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de bien comprendre le rôle et fonctionnement des associations d'aide aux victimes (AAV) par rapport aux publics accueillis, à l'environnement partenarial et à la politique nationale d'aide aux victimes, de permettre à chacun d'apporter les premières réponses juridiques en matière de procédure pénale et de démarches à faire suite à une infraction pénale.

Bénévoles, salariés et nouvellement recrutés des associations d'aide aux victimes.

Prérequis

Accessible à tout intervenant des AAV de France Victimes quels que soient sa formation, son statut et son poste.

Contenu

- L'environnement de l'association d'aide aux victimes
 - L'aide aux victimes en France : définition, historique, structuration du réseau aide aux victimes
 - La fédération France Victimes (missions, services, organisation)
 - Les partenaires des AAV
 - Les missions des AAV
- Approche du droit des victimes
 - L'organisation judiciaire
 - Les étapes de la procédure pénale
 - L'indemnisation
- Les conséquences psychologiques de l'infraction

12 stagiaires maximum

Durée en heures

3 jours = 18 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Jérôme Bertin – directeur général de France Victimes Michel de Sousa – chargé d'animation réseau France Victimes Marie-Yvonne Harry – psychologue clinicienne

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation et cas pratiques.

Coût

Gratuit pour les associations adhérentes à France Victimes

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes – 5 jours



Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de bien comprendre le rôle et fonctionnement des associations d'aide aux victimes (AAV) par rapport aux publics accueillis, à l'environnement partenarial et à la politique nationale d'aide aux victimes, de permettre à chacun d'apporter les premières réponses juridiques en matière de procédure pénale et de démarches à faire suite à une infraction pénale. Lors des 2 derniers jours, la formation permet aussi de s'entrainer aux entretiens avec les victimes.

Public

Bénévoles, salariés et nouvellement recrutés des associations d'aide aux victimes.

Prérequis

Accessible à tout intervenant des AAV de France Victimes quels que soient sa formation, son statut et son poste.

Contenu

- L'environnement de l'association d'aide aux victimes
 - L'aide aux victimes en France : définition, historique, structuration du réseau aide aux victimes
 - La fédération France Victimes (missions, services, organisation)
 - Les partenaires des AAV
 - Les missions des AAV
- Approche du droit des victimes
 - L'organisation judiciaire
 - Les étapes de la procédure pénale
 - L'indemnisation
- Les conséquences psychologiques de l'infraction
- Les techniques d'écoute et d'entretien
- Les conséquences sociales de l'infraction
- Cas pratiques et jeux de rôles

12 stagiaires maximum

Durée en heures

5 jours = 30 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Jérôme Bertin – directeur général de France Victimes
Michel de Sousa – chargé d'animation réseau France Victimes
Marie-Yvonne Harry – psychologue clinicienne
Aurélie Clesse – assistante sociale à l'APAVIM (France Victimes 64 Pau)

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation et cas pratiques.

Coût

Gratuit pour les associations adhérentes à France Victimes

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région lle de France : 11 75 45287 75

Médiation pénale : principes et déroulement



Objectifs de la formation

Connaître le cadre légal et associatif d'intervention et savoir mener une médiation pénale.

Public

Médiateurs pénaux nouvellement recrutés.

Prérequis

Être intervenant au sein d'une association ayant des mandats judiciaires.

Contenu

- Le cadre de la médiation
- Les acteurs de la médiation
 - Les médiateurs
 - Les acteurs directs : les parties en conflit
 - Les acteurs indirects
- Réflexions autour de la médiation
- Les techniques de médiation
- Les temps du processus de médiation
- Les différentes phases de la médiation
 - Le travail préliminaire
 - La rencontre préliminaire
 - La réunion de médiation
 - L'accord de médiation
- Le suivi de l'accord

15 stagiaires maximum

Durée en heures

4 jours = 24 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Romain Bonnot – médiateur pénal et directeur de l'AIAVI (France Victimes 25-70-90)

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation et cas pratiques.

<u>Coût</u>

Gratuit pour les associations adhérentes à France Victimes Pour les associations partenaires : nous consulter

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 94992

Accueil téléphonique des victimes



Objectifs de la formation

Savoir assurer le primo-accueil des victimes au téléphone et plus largement répondre aux victimes tout au long de son parcours.

Public

Toute personne chargée de l'accueil téléphonique au sein d'une association ou d'une structure recevant des victimes. Cette formation est plutôt à destination du personnel d'accueil, des secrétaires et standardistes.

Prérequis

Être en contact avec des victimes.

<u>Contenu</u>

- Les conséquences de l'infraction sur la victime
- L'entretien téléphonique
 - Les étapes de l'entretien, les techniques de communication, de reformulation et de questionnement
 - La prise en compte des différentes réactions et des personnalités difficiles
 - La prise en compte des émotions de l'appelant
 - La communication au téléphone
- Études de cas et jeux de rôles

12 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Marie-Yvonne Harry – psychologue clinicienne

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

Coût inter-structure

Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €

Partenaires: 300 € Tarif autre public : 500 €

Coût intra : sur devis par groupe

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien



Objectifs de la formation

Perfectionner sa pratique professionnelle et comprendre les enjeux d'un entretien avec une victime.

Toute personne ayant suivi une formation sur les techniques d'écoute et d'entretien et ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Avoir suivi une formation sur les techniques d'écoute et d'entretien.

Contenu

- Rappel du cadre et des grandes étapes de l'entretien à partir de situations rencontrées par les stagiaires
- Notions de transfert et contre-transfert
- Les résistances et mécanismes de défense
- Analyse de situations et jeux de rôles

12 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Marie-Yvonne Harry – psychologue clinicienne

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €

Partenaires : 300 € Tarif autre public : 500 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



Approche sociale de la prise en charge des victimes



Objectifs de la formation

Connaître les différentes possibilités d'accompagnement des besoins sociaux des victimes liées à l'infraction. Une infraction pénale peut en effet avoir des conséquences sociales (perte d'emploi, handicap...) nécessitant un accompagnement social et une orientation vers les bons interlocuteurs.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

<u>Contenu</u>

- Comprendre et analyser les besoins sociaux des victimes
- Panorama de l'aide sociale pour les victimes d'infractions
- Savoir proposer un accompagnement par les services sociaux et les différentes institutions
- Créer et animer un réseau de partenaires

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 6 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

Aurélie Clesse – assistante sociale à l'APAVIM (France Victimes 64 Béarn)

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de dossiers, cas pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €

Partenaires: 150 €Tarif autre public: 250 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région Ile de France : 11 75 45287 75

Accompagnement des personnes endeuillées



Objectifs de la formation

Par cette formation, il s'agit de pouvoir accueillir les proches des victimes décédées et également les victimes qui, suite à une infraction, sont confrontées à un deuil non-traumatique plus ancien ou récent.

Former des intervenants des associations d'aide aux victimes (juristes, psychologues, bénévoles) à la connaissance des étapes du deuil, à l'impact d'un deuil traumatique et également aux répercussions d'une agression ou d'une infraction sur le processus de deuil.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Théorie sur le deuil
 - Processus de deuil
 - Réflexion autour de schémas permettant d'appréhender la complexité du processus
- Mise en situation autour d'une situation vécue ou rencontrée afin de mieux comprendre les différents parcours
 - Le deuil traumatique
 - Échanges théoriques et pratiques sur les pratiques et les dynamiques de deuil
 - Réflexions sur le cadre, les relais
 - Représentations et théories sur le deuil normal, le deuil compliqué, le deuil pathologique
 - Deuil et culpabilité
 - Les rituels : pratiques et utilité
 - Échanges sur situations

12 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Betty Saada – psychanalyste et formatrice au Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, échanges sur différentes thématiques professionnelles et personnelles, cas pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 250 €

- Partenaires : 350 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région lle de France : 11 75 45287 75

Accompagnement des proches de suicidés



Objectifs de la formation

Comprendre la crise suicidaire pour pouvoir mener un entretien avec les proches.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Les spécificités du suicide
- Les effets de la survenance d'un suicide sur les proches et les familles (bouleversement, culpabilité, honte, incompréhension)
- La conduite d'entretien de ce type d'appels
 - Comprendre les différentes façons d'exprimer sa douleur et gérer les entretiens
 - La personne en deuil peut décentrer ses émotions et reporter sa demande d'aide sur d'autres proches, les enfants...
 - La personne en deuil peut déverser toute sa douleur
 - .
 - Faut-il poser des questions, quelles questions poser le cas échéant
 - Savoir proposer une réassurance théorique et expliquer le geste suicidaire aux proches
- Définir le cadre et ses limites de l'entretien
 - Cadre de l'entretien
 - Limites de l'entretien
 - Comment ne pas s'impliquer
- Rappels sur les bases du deuil, des différentes phases du deuil et le deuil spécifique au suicide.

12 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Betty Saada – psychanalyste et formatrice au Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, échanges sur différentes thématiques professionnelles et personnelles, cas pratiques.

<u>Coût</u>

- Adhérents France Victimes et étudiants : 250 €

Partenaires : 350 €Tarif autre public : 600 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région lle de France : 11 75 45287 75

Violences conjugales : état des pratiques et du droit



Objectifs de la formation

Comprendre les besoins et attentes des victimes de violences conjugales, les accompagner au mieux dans un parcours complexe et expliquer les réponses juridiques tant au pénal qu'au civil.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Prérequis

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Présentation de la politique de lutte contre les violences conjugales et la plus-value des associations d'aide aux victimes dans cette prise en charge
- Le processus de violence
- Les conséquences des violences conjugales sur les victimes et l'accompagnement proposé
- Les réponses judiciaires
- La prise en charge des auteurs de violences conjugales

15 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Laurence Lavancier-Markovic -psychologue clinicienne Paris

Anne Decung - juriste et directrice de l'ADAVEM JP40 (France Victimes 40)

Sophie Behanzin -avocate Paris

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, analyse de pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes : 100 €

Partenaires: 150 €Tarif autre public: 250 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région Ile de France : 11 75 45287 75



Évaluation des besoins des victimes Dispositif EVVI

Objectifs de la formation

Dans le cadre de l'évaluation personnalisée des victimes (EVVI), les missions des intervenants des associations d'aide aux victimes tendent à se développer vers une prise en compte globale des besoins des victimes en proposant des mesures de protection aux victimes. À l'occasion de cette évaluation, une approche globale de la prise en charge peut alors être envisagée.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes et qui est en charge des évaluations dans le cadre du dispositif EVVI.

<u>Prérequis</u>

Connaître les conséquences de l'infraction sur une victime.

Contenu

- Introduction et présentation du dispositif « EValuation personnalisée des Victimes » (EVVI)
- Mise en œuvre de l'évaluation : quelles évolutions dans les entretiens avec les victimes
- Appropriation du questionnaire d'évaluation
- Les mesures de protection
- Rédaction d'un rapport
- Questions diverses sur éthique, responsabilité

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 6 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

Isabelle Sadowski, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes – France Victimes **ou Michel De Sousa**, chargé de mission animation réseau – France Victimes

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, analyse de pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes : 100 €

Partenaires: 150 €
 Tarif autre public: 250 €

Coût intra: sur devis par groupe

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région lle de France : 11 75 45287 75

Échanges sur les pratiques juridiques



Objectifs de la formation

Décortiquer la procédure pénale et le travail des juristes en associations d'aide aux victimes pour à la fois échanger sur les pratiques et trouver des stratégies pour répondre au mieux aux victimes.

Public

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant de bonnes connaissances juridiques.

Cette formation est réservée aux adhérents de France Victimes.

Prérequis

Connaître le droit pénal et la procédure pénale.

<u>Contenu</u>

- Les étapes de la procédure pénale
- Échanges sur des situations pratiques
- Le travail avec les autres professionnels
- Les stratégies juridiques et les expériences à tenter

15 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

Anne Decung, directrice ADAVEM JP 40 (France Victimes 40)

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation, analyse de pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : nous consulter

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région Ile de France : 11 75 45287 75

Actualités du droit des victimes



Objectifs de la formation

Faire le point sur le droit positif en matière de droit des victimes suite aux différentes réformes mises en œuvre.

Public

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant une bonne connaissance de l'aide aux victimes et de la procédure pénale.

Prérequis

Connaître les droits des victimes

Contenu

- Rappels sur les textes et les grandes étapes du droit des victimes
- Les réformes mises en œuvre et ayant un impact sur les droits des victimes à tous les stades de la procédure
- Les réformes à venir

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 6 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Isabelle Sadowski – directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes France Victimes

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

<u>Coût</u>

- Adhérents France Victimes: 100 €

Partenaires: 150 €
 Tarif autres public: 250 €

Coût intra: sur devis par groupe

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

Actualités du droit des victimes



Objectifs de la formation

Maîtriser les grands principes de la procédure pénale et les étapes de la procédure.

Public

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Jour 1 et 2 : Les grands principes et les étapes de la procédure pénale (prescriptions, enquête, classement sans suite, mesures alternatives aux poursuites, peines, sanctions, contrôle judiciaire) et les droits des victimes dans la procédure pénale (perquisitions, contrôles, garde à vue)
- Jour 3 : L'application des peines sur les peines restrictives et privatives de liberté, l'aménagement de peines et la place de la victime dans l'application des peines.
- Exercices pratiques : études de dossiers tout au long de la formation.

15 stagiaires maximum

Durée en heures

3 jours = 18 heures

<u>Lieu</u>

<u>Paris</u>

Formation animée par :

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

Adhérents France Victimes et étudiants : 300 €

- Partenaires : 450 €

- Tarif autre public : 750 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région Ile de France : 11 75 45287 75

Procédure pénale appliquée



Objectifs de la formation

Maîtriser les grands principes de la procédure pénale et les étapes de la procédure.

Public

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Jour 1 et 2 : Les grands principes et les étapes de la procédure pénale (prescriptions, enquête, classement sans suite, mesures alternatives aux poursuites, peines, sanctions, contrôle judiciaire) et les droits des victimes dans la procédure pénale (perquisitions, contrôles, garde à vue)
- Jour 3: L'application des peines sur les peines restrictives et privatives de liberté, l'aménagement de peines et la place de la victime dans l'application des peines.
- Exercices pratiques : études de dossiers tout au long de la formation.

15 stagiaires maximum

Durée en heures

3 jours = 18 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

Adhérents France Victimes et étudiants : 300 €

Partenaires : 450 € Tarif autre public : 750 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



Application des peines



Objectifs de la formation

Maîtriser les grands principes de la procédure pénale et les étapes de la procédure.

Public

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Jour 1 et 2 : Les grands principes et les étapes de la procédure pénale (prescriptions, enquête, classement sans suite, mesures alternatives aux poursuites, peines, sanctions, contrôle judiciaire) et les droits des victimes dans la procédure pénale (perquisitions, contrôles, garde à vue)
- Jour 3 : L'application des peines sur les peines restrictives et privatives de liberté, l'aménagement de peines et la place de la victime dans l'application des peines.
- Exercices pratiques : études de dossiers tout au long de la formation.

15 stagiaires maximum

Durée en heures

3 jours = 18 heures

<u>Lieu</u>

Paris

<u>Formation animée par :</u>

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

Adhérents France Victimes et étudiants : 300 €

Partenaires : 450 €Tarif autre public : 750 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z



Objectifs de la formation

Comprendre les particularités de la prise en charge des ressortissants français à l'étranger pour accompagner les personnes victimes.

Comprendre l'articulation avec les ministères des Affaires étrangères et de la Justice

Public

Juristes et accueillants ayant de bonnes notions de la procédure pénale.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale.

Contenu

- Particularités liées à la commission des faits à l'étranger
- Les actions et rôles des ambassades et consulats
- Suivi de la procédure
- Accompagnement spécifique

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 6 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

Isabelle Sadowski – directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes France Victimes et des i**ntervenants** du Ministère des affaires étrangères

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : 150 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

Indemnisation des victimes d'infractions



Objectifs de la formation

Connaître les dispositifs d'indemnisation des victimes d'infractions pénales.

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Présentation des textes sur le droit à l'indemnisation
- La constitution des dossiers, présentation des requêtes
- Le déroulement de la procédure (phase transactionnelle, CIVI)
- Le rôle du Fonds de Garantie
- Le SARVI
- Positionnement de l'avocat
- Le rôle de l'indemnisation dans la réparation de la victime
- Cas pratiques

15 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

Un assesseur à la CIVI, le Fonds de garantie et un avocat

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €

Partenaires: 300 € Tarif autre public : 500 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



Réparation du dommage corporel



Objectifs de la formation

Comprendre le rôle des différents professionnels dans le cadre de la réparation du dommage corporel.

Public

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Les évolutions des systèmes indemnitaires
- La réparation intégrale
- Les outils documentaires
- L'audit préparatoire
- La démarche médico-légale et l'expertise
- La nomenclature Dinthillac
- Le dommage psychique (aspects juridiques)
- Les préjudices des victimes directes et des victimes indirectes
- Les référentiels et barèmes
- Les recours des tiers payeurs
- Réforme et prospectives

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jours = 6 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Claude Lienhard - professeur émérite des universités, avocat spécialiste en réparation du dommage corporel.

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €

- Partenaires: 150 € Tarif autre public : 250 € Coût intra : sur devis par groupe

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



Techniques de debriefing



Objectifs de la formation

Savoir poser un diagnostic et des indications pour mettre en place un debriefing puis l'organiser et l'animer. Cette formation se découpe en 2 parties : une partie théorique et deux jours de mises en situation.

Public

Psychologues cliniciens diplômés et psychiatres ayant au moins un an d'expérience dans l'accueil des victimes. Réservée aux personnels des associations d'aide aux victimes, aux institutions publiques et aux partenaires de France Victimes

Prérequis

Pour les psychologues : avoir un diplôme de psychologue clinicien et de l'expérience dans l'accueil des victimes. Les autres spécialités en psychologie ne permettent pas de faire cette formation.

Contenu

- Classification des victimes
- Psychopathologie et clinique du stress et du traumatisme psychique,
- Les principes fondamentaux de la psychothérapie post-traumatique,
- Les soins immédiats, le defusing,
- Le debriefing collectif psychodynamique : les objectifs, la méthode, la mise en pratique et ses limites,
- Les indications du debriefing collectif,
- L'organisation, le déroulement et l'animation du debriefing collectif,
- Le debriefing individuel,
- Cas pratiques, jeux de rôles

15 stagiaires maximum

Durée en heures

4 jours = 24 heures (2 x 2 jours)

Lieu

Paris

Formation animée par :

Carole Damiani – psychologue clinicienne, directrice de Paris Aide aux victimes (France Victimes 75 Paris) **Béatrice Mathieu** – psychologue clinicienne Paris

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, jeux de rôles

Coût

- Adhérents France Victimes : 400 €

Partenaires: 600 €

- Autres : formation réservée aux adhérents et aux partenaires

Coût intra: sur devis par groupe

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région Ile de France : 11 75 45287 75

Traumatisme et soutien psychologique de l'enfant victime



Objectifs de la formation

Comprendre le traumatisme de l'enfant pour lui proposer un soutien psychologique adapté.

Psychologues cliniciens diplômés et psychiatres.

Prérequis

Pour les psychologues : avoir un diplôme de psychologue clinicien et de l'expérience dans l'accueil des victimes. Les autres spécialités en psychologie ne permettent pas de faire cette formation.

Contenu

- Le traumatisme de l'enfant : la clinique, les formes selon l'âge, les facteurs de risque.
- La prise en charge immédiate et post-immédiate
 - Urgence et defusing
 - Le post-immédiat : debriefing collectif et individuel, groupe de paroles, guidance.
 - Les spécificités du milieu scolaire
- Les partenariats
- Cas pratiques.

15 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Gilbert Vila – pédopsychiatre, Centre de victimologie pour mineurs Hôpital Trousseau AP-HP Jean-Michel Coq – psychologue clinicien, Maître de conférences Université de Rouen

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, exercices et cas pratiques.

Coût

Adhérents France Victimes : 200 €

Partenaires: 300 € Tarif autre public : 500 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



Administrateur ad hoc pour mineurs victimes



Objectifs de la formation

Savoir mener une mission d'administrateur ad hoc et en comprendre les enjeux.

Public

Administrateurs ad hoc nouvellement ou prochainement habilités (priorité aux inscrits de plus de 30 ans)

Prérequis

Connaissance de la procédure pénale

Contenu

- Les attentes de la Chancellerie
- Le statut d'administrateur ad hoc
- Le rôle de l'administrateur ad hoc et l'exercice de la mission
- Méthodologie de l'audition de l'enfant
- Approches médicales, expertises
- Les liens entre l'avocat et l'administrateur ad hoc
- Les liens avec les magistrats

15 stagiaires maximum

Durée en heures

4,5 jours = 27 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Aude Camagne - administrateur ad hoc et directrice de l'APRESS (France Victimes 38)
Laure Lehugeur - magistrate
Catherine Bahuchet – avocate
Jean-Paul Potus – expert psychiatre
Noëlle Magaud-Voulland – psychologue clinicienne

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, exercices et cas pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes : 450 €
- Partenaires : 675 €

<u>Évaluati</u>on

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 94992

Victimes de la cybercriminalité



Objectifs de la formation

Savoir utiliser la base de données IPG, comprendre l'ensemble des fonctionnalités, éditer les statistiques pour la Chancellerie

Public

Personnel de l'association en charge de la saisie des données.

Prérequis

Aucun

<u>Contenu</u>

- Les différentes fonctionnalités
- La fiche victimes
- Le suivi des victimes
- L'édition de statistiques

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 7 heures

<u>Lieu</u>

Paris

- 3 février 2020
- 13 mars 2020

Formation animée par :

Michel De Sousa – chargé d'animation réseau France Victimes

Méthodes et outils pédagogiques

Présentation du logiciel, exercices et cas pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes : 100 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier - 75011 Paris - 01 41 83 42 00 SIRET: 339 175 705 00054 Code APE: 9499Z



Prise en main du logiciel d'activité des associations d'aide aux victimes IPG

Objectifs de la formation

Savoir utiliser la base de données IPG, comprendre l'ensemble des fonctionnalités, éditer les statistiques pour la Chancellerie

Public

Personnel de l'association en charge de la saisie des données.

Prérequis

Aucun

Contenu

- Les différentes fonctionnalités
- La fiche victimes
- Le suivi des victimes
- L'édition de statistiques

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 7 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

Michel De Sousa – chargé d'animation réseau France Victimes

Méthodes et outils pédagogiques

Présentation du logiciel, exercices et cas pratiques.

<u>Coût</u>

- Adhérents France Victimes : 100 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région lle de France : 11 75 45287 75

Création, gestion et impression des statistiques



Objectifs de la formation

Comprendre la méthodologie des statistiques afin de pouvoir créer et gérer ses propres comptes rendus d'activité.

Public

Personnel de l'association en charge de la saisie des données.

Prérequis

Aucun

Contenu

- Généralités sur les statistiques
 - Présentation des statistiques demandées par le ministère de la justice
 - Création d'une statistique : choix des items, des tables choix en fonction des questions et des besoins des partenaires
 - Comment générer une statistique : création de documents
- Création de statistiques
- Mise en forme pour impression des statistiques

12 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 7 heures

Lieu

à Paris

Formation animée par :

Cédrick Baud – développeur informatique – Not a Number Company

Méthodes et outils pédagogiques

Présentation du logiciel, exercices et cas pratiques.

Coût

- Adhérents France Victimes : 100 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z

N° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région lle de France : 11 75 45287 75







Module 1 : La justice restaurative en mouvement Mise en place de projets de rencontres restauratives

Objectifs de la formation

Comprendre l'ensemble des enjeux de la mise en place de rencontres restaurative pour devenir animateur. Savoir mener un projet de mise en place de rencontres restauratives.

Public

Référents en justice restaurative, professionnels en charge de l'orientation du public (hors parcours de certification). Animateur de rencontres restauratives 1^{er} module indispensable pour devenir et obtenir le certificat d'animateur de rencontres restauratives et suivre le module 2.

Prérequis

Professionnels salariés ou bénévole en lien avec l'accompagnement des victimes et des auteurs.

Contenu

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France : protocole et partenariat
- Les enjeux psychologiques et sociaux des rencontres restauratives
- L'implication de la communauté
- L'information et l'orientation des personnes victimes et des personnes auteurs vers les mesures
- La préparation des participants aux rencontres restauratives
- L'animation des rencontres restauratives

22 stagiaires maximum

Durée en heures

4 jours = 30 heures - de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, films.

<u>Coût</u>

- Adhérents France Victimes : 300 €

Partenaires: 400 €

Coût intra: 5 500 €

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

Cette formation se poursuit par un module 2 de 30 heures permettant de travailler sur l'ensemble des étapes d'une mesure de justice restaurative.

Ce module 2 se décline sur 4 options : Rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV/RCV) ; Médiations restauratives ; Conférences restauratives ou Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR).



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z







Module 2 : La justice restaurative en action Animation de rencontres détenus ou condamnés / victimes

Objectifs de la formation

Expérimenter la mise en œuvre et l'animation d'une rencontre.

Public

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrites dans un projet.

Prérequis

Inscription sur dossier

Contenu

La formation à l'animation aborde les points essentiels à la mise en place et à l'animation des rencontres détenus ou condamnés – victimes :

- Rôle des différents acteurs du dispositif
- Préparation des rencontres avec les personnes victimes et avec les personnes détenues
- Animation de la session de rencontres restauratives
- Travail sur les étapes clés de la session de rencontres
- Retours d'expériences
- Mises en situation.

16 stagiaires maximum

Durée en heures

8 demi-journées = 30 heures – début 14h le lundi et fin 13h le vendredi

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, mises en situation.

Coût

Adhérents France Victimes : 450 €

- Partenaires : 500 €

Coût intra : 6 500 €

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat d'animateur si conditions acquises.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 94992







Module 2 : La justice restaurative en action Animation de médiations restauratives

La médiation restaurative concerne principalement les situations de crimes graves et sérieux. Elle implique les protagonistes directs (ou les proches de la victime) et sont susceptibles de conduire, ou non, à une rencontre en face à face.

Mises en œuvre après le déclenchement des poursuites, elle peut se dérouler tout au long du processus pénal, lors de l'exécution des peines, voire au-delà, selon les attentes, les aptitudes et les besoins des intéressés identifiés par le médiateur.

Au regard de la gravité des faits et de leurs conséquences, de l'ampleur des souffrances et de leurs répercussions, le processus de médiation restaurative peut se dérouler une période plus ou moins longue. Il requiert des compétences très abouties et spécialement adaptées à la mise en œuvre d'une médiation restaurative.

Objectifs de la formation

Expérimenter la mise en œuvre et l'animation d'une médiation restaurative.

Public

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrites dans un projet.

Prérequis

Inscription sur dossier.

Contenu

- Rôle des différents acteurs
- Préparation des entretiens avec la victime ou ses proches d'une part, avec l'infracteur d'autre part (attentes, objectifs, aptitude, limites)
- Travail sur le processus éventuel de la rencontre
- Organisation de la rencontre.

16 stagiaires maximum

Durée en heures

8 demi-journées = 30 heures – début 14h le lundi et fin 13h le vendredi

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, mises en situation.

Coût

- Adhérents France Victimes : 500 €

- Partenaires: 600€

Coût intra: 6 500 €

<u>Évaluati</u>on

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de médiateur si conditions acquises.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z







Module 2 : La justice restaurative en action Animation de conférences restauratives

La conférence restaurative a pour objectif de permettre la tenue d'une rencontre volontaire réunissant un nombre plus important et diversifié de participants autour de l'auteur et de la victime afin qu'ils envisagent les caractéristiques et les répercussions du conflit de nature pénale qui les oppose.

Se joignent à eux, toutes les personnes ayant un intérêt à la régulation du conflit et/ou susceptibles d'apporter un support quelconque : amis, personnes en qui l'on a une particulière confiance ou dont on respecte l'opinion, représentants d'institutions éducatives, judiciaires, sanitaires ou sociales, ès qualités de soutien et non d'intervenant référent.

La conférence est mise en œuvre par un animateur spécifiquement formé. Un second animateur peut être présent lorsque la conférence réunit un plus grand nombre de personnes.

Particulièrement adaptée aux mineurs, la conférence restaurative permet d'envisager les possibilités de soutien que l'environnement familial ou social est susceptible d'apporter aux intéressés. Pour l'auteur, il s'agit de l'aider à reconsidérer à l'avenir sa manière d'agir et à réparer les dommages causés à la victime ou à la communauté. Pour la victime, il s'agit de (ré)activer ou de faciliter les soutiens de toute nature, pour l'accompagner sur le chemin de sa restauration.

Objectifs de la formation

Expérimenter la mise en œuvre et l'animation d'une conférence restaurative.

<u>Public</u>

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrites dans un projet.

Prérequis

Inscription sur dossier.

Contenu

- Rôle des différents acteurs
- Préparation des entretiens avec la victime ou ses proches d'une part, avec l'infracteur d'autre part (attentes, objectifs, aptitude, limites)
- Travail sur le processus de la conférence
- Organisation de la conférence.

16 stagiaires maximum

Durée en heures

8 demi-journées = 30 heures – début 14h le lundi et fin 13h le vendredi

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, mises en situation.

Coût

Adhérents France Victimes : 500 €

- Partenaires: 600 €

Coût intra : 6 500 €

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de médiateur si conditions acquises.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z







Module 2 : La justice restaurative en action Animation de Cercles de soutien et de responsabilité ou de Cercles d'accompagnement et de ressources

Objectifs de la formation

Former des coordonnateurs de cercle de soutien et de responsabilité (CSR) et de cercle d'accompagnement et de ressources (CAR).

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'organiser et de coordonner ces cercles et de présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes.

Public

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrites dans un projet.

Prérequis

Inscription sur dossier.

Contenu

- Historique et généralités sur les CSR/CAR
- Présentation générale du protocole
- Convention de partenariat, groupe projet et cahiers des charges
- Recrutement, formation et missions du coordonnateur du cercle
- Recrutement du membre principal du cercle (personne détenue)
- Choix, formation et missions des bénévoles du premier cercle (ou d'accompagnement)
- Choix et missions des membres du second cercle (ou de ressources)
- Déroulement du cercle.

16 stagiaires maximum

Durée en heures

8 demi-journées = 30 heures – début 14h le lundi et fin 13h le vendredi

<u>Lieu</u>

Paris

<u>Formation animée par</u> :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, mises en situation.

<u>Coût</u>

- Adhérents France Victimes: 500 €

Partenaires: 600 €

Coût intra : 6 500 €

<u>Évaluation</u>

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de coordonnateur si conditions requises.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 94992





Devenir membre de la communauté

La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on nomme « membre de la communauté » conforte l'Œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ».

Les membres de la communauté associés, ès qualités, aux rencontres restauratives (au sens large) ont pour rôle, sans interférence avec celui des animateur(e)s, de manifester par leur présence l'intérêt porté par la société à la réparation la plus complète des répercussions du conflit né de l'infraction, d'encourager et d'accompagner les participants dans leur implication, de promouvoir ainsi la reconstruction du lien social. Ils pourront encore témoigner auprès de leurs communautés d'appartenance, le cas échéant, de l'équité du processus restauratif et des bénéfices induits pour la plupart des participants.

Objectifs de la formation

Former des personnes bénévoles au rôle de membre de la communauté en justice restaurative.

Public

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

Prérequis

Aucun

Contenu

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)
- Choix et statut des bénévoles
- Recrutement et posture des membres de la communauté
- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'une RDV/RCV.

15 stagiaires maximum

Durée en heures

3 jours = 21 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, mises en situation.

<u>Coût</u>: 100 €

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET: 339 175 705 00054 Code APE: 94992





Être bénévole de la communauté pour CSR ou CAR

La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on dénomme parfois les bénévoles de la communauté conforte l'Œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ».

Objectifs de la formation

Former les bénévoles de la communauté qui sont dans le premier cercle d'aide et d'accompagnement et qui orientent également vers des cercles plus spécialisés ou des professionnels pour répondre aux difficultés de la personne au centre de la prise en charge.

Public

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

Prérequis

Aucun

Contenu

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)
- Choix et statut des bénévoles
- Recrutement et posture des bénévoles de la communauté
- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'un CSR / CAR

15 stagiaires maximum

Durée en heures

3 jours = 21 heures

<u>Lieu</u>

Paris

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Mises en situation, analyse de pratiques

Coût: 200 €

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET : 339 175 705 00054 Code APE : 9499Z